CHAMPIONNAT DE FRANCE DES COURSES SUR PISTE



Moto-Club	- MC REOLAIS	
N° d'affiliation	- 0760	
Date	- 8 JUIN 2014	
Lieu —————	- MIJEMA 33190 LA REOLE	
N° d'épreuve FFM	- 541	
Organisateur technique	- MC REOLAIS	
Adresse	- 48 AV GENERAL LECLERC	
e-mail	- motoclubreolals@wanadoo.fr	
Téléphone	- 0674773871	1



La manifestation se déroulera conformément au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation. Le présent règlement complète les conditions particulières de la manifestation.

ARTICLE 1 ASSURANCE

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

ARTICLE 2 OFFICIELS

Selon la réglementation en vigueur dans la Ligue, le Jury d'une compétition motocycliste peut être formé soit d'un organe collégial composé d'un Président et de deux Membres, soit d'une personne unique dénommée Arbitre.

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, membres du Jury, Commissaires techniques, Chronométreurs, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexé au présent règlement.

Directeur de course	Licence : 31755
Directeur de course adjoint MARTY LAMOUREUX	Licence : 183628
Délégué FFM MICHEL CHATELAIS	Licence: 156835
Arbitre LAURENT SAMBARREY	Licence: 21787
Juge de départ PHILIPPE LAMARQUE	Licence: 70869
Commissaire technique responsable————— PATRICE CHAVERON	Licence: 59881

ARTICLE 3 CATEGORIES & ENGAGEMENTS

Championn	at de France de (Grass-Track				1
Open	☐ Side-car	☑ 250cc	■ 85-129cc	☐ Klds		(3)
⇒ Championn ✓ Solo	at de France de S	Short Track				(2)
○ Championn □ 500cc	at de France de S	Speedway				
Championn	at de France à l'A	Ancienne				No.
□ 250cc	□ 500cc					
Courses hor	s Championnat	de France				
♥ Grass-Tra		🗹 Inter sur	invitation	☑ Open	☑ 85-129cc	☑ Side-ca
		🗖 Europée	n sur invitation	☐ 250cc	☐ Kids	
	ck					
♦ Speedwa	γ	Inter sur	Invitation	☐ Européen s	ur Invitation	☐ 500cc
Engagement :						
Site Internet	www.eng	gage-sports.com				
Contact	Gwenaël	le Amaro	Ad	resse 74,	Avenue Parmentier	75011 Paris
Téléphone	01 49 23	85 64	e-n	nall gar	maro@ffmoto.com	

ARTICLE 4 CONTROLES ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES

a. Licences à la journée :

Des licences à la journée (LAJ) seront délivrées au tarif en vigueur aux concurrents non licenciés à la FFM désireux de participer à la manifestation :

Oul

Ou

Dans le cas où les licences à la journée sont délivrées, les participants devront également présenter un certificat médical de non contreindication à la pratique du sport motocycliste en compétition de moins d'un an.

CHAMPIONNAT DE FRANCE DES COURSES SUR PISTE



b. Contrôles administratifs :

Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter sa licence FFM de la salson en cours ainsi que son CASM (ou Guidon d'Or, Argent ou Bronze selon l'âge et le niveau requis pour participer à la compétition). Les licences délivrées par une fédération nationale reconnue par la FIM ou l'UEM autre que la FFM, ne seront acceptées que sur les épreuves inscrites au calendrier de la FIM et/ou de l'UEM.

c. Contrôles techniques :

Tous les participants devront y présenter leur(s) machine(s), leur équipement (combinalson, gants, protection dorsale, dossard, botte de cuir, casque). En ce qui concerne le contrôle sonométrique des machines, les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motocycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM dans les Règles Techniques et de Sécurité, en refusant le marquage de la machine.

Pour toute autre anomalie constatée lors de ces contrôles, le Commissaire techniques responsable doit en avertir le Directeur de course et établir puis signer, sous leur propre responsabilité, un rapport qu'il doit remettre au Jury.

ARTICLE 5 RECLAMATIONS

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite un démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 € pour les moteurs à 2 Temps ou de 150 € pour les moteurs à 4 Temps. Cette somme sera remboursée si la réclamation est reconnue fondée.

ARTICLE 6	MEDICALISATION D	E LA MANIFESTATION
Médecin responsable médical -	MONTASSER ET BYLYKU	
Nombre de secouristes	13	Nombre d'ambulance(s) 2
Hôpital le plus proche	LANGON OU MARMANDE	Temps de trajet (en min) 15 MIN

ARTICLE 7 PRESENTATION DU SITE DE PRATIQUE

Le plan d'accès et le plan du site de pratique sont annexés au présent règlement.

Accès :

Rappel: l'attestation d'assurance, les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au règlement.



VEGLEMENT PARTICULER

HORAIRES PREVISIONNELS



Moto-Club MOTO CLUB REOLAIS	
N° d'affiliation 0760	
Lieu MIJEMA 33190 LA REOLE	
N° d'épreuve FFM 541	

Date ----- 8 JUIN 2014

Début	Fin	Déroulement	Catégorie	Durée
8h	10h	Contrôles techniques	125 - 250 - Short Track	2h
10h	12h	Essais Libres	125 - 250 - Short Track	2h
10h	14h	Contrôles techniques	Inters 500- Side -Open	4h
14h	14h15	Briefing pilotes	125 - 250 - Short Track	15 min
14h30		Manche	125 - 250 - Short Track	
14h		Essais Libres I	Inters 500- Side -Open	
19h45	20h	Briefing pilotes	Inters 500- Side - Open	15 min
20h			Présentation	
20h30		Manche I	Inters - Side - Open	
00h30		Remise des Prix		
			CAISE DE AVA	
			1 F 3 3	
			200	
			~~	

DEROULEMENT DE LA JOURNEE DU 8 JUIN 2014

Catégories 125 - 250 - Short Track

08h00 à 10h00

Contrôle des machines et des licences (pilotes, commissaires et officiels)

10h00 à 12h00

Essais libres et au start

14h00

Briefing pilotes

14h30

Début des épreuves

Catégories Inters 500 - Sidecars 500 - Open 500

10h00 à 14h00

Contrôle des machines et des licences (pilotes, commissaires et officiels)

A partir de 14h00

Essais libres et au start

19h45

Briefing

20h00

Discours du Président, du Maire et présentation des officiels et pilotes

20h30

Première manche

